

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 21 (1933)

**Heft:** 408

**Artikel:** A travers les pays scandinaves : avant la Conférence du Conseil international des femmes

**Autor:** C.N.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-261180>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi



**DIRECTION ET RÉDACTION**  
M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, Crêts de Pregny  
**ADMINISTRATION**  
M<sup>lle</sup> Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest  
Compte de Chèques postaux I. 943  
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

**ORGANE OFFICIEL**  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

**ABONNEMENTS**  
SUISSE. . . . . Fr. 5.—  
ÉTRANGER. . . . . 8.—  
Le numéro . . . . . 0.25  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. À partir du juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

**ANNONCES**  
La ligne ou son espace :  
**40 centimes**  
Réductions p. annonces répétées

On dirait que le malheur se purifie avant de frapper à la porte du sage, et qu'il baisse la tête pour entrer dans une âme médiocre.

MAETERLINCK.

## La crise économique et le vote des femmes

(Suite et fin.)<sup>1</sup>

Voyons maintenant ce qui se rapporte à notre situation dans la lutte contre la concurrence sur le marché du travail: d'où vient, qu'en temps de crise, les critiques et les attaques soient toujours plus acerbes?

D'abord, la femme occupée professionnellement est considérée par l'homme comme une concurrente, parce que le mot « homme » est censé correspondre à celui de « chef et soutien de famille », et le mot « femme » à celui d'individu isolé n'ayant qu'à penser à lui ». C'est ainsi que, selon une opinion courante, une jeune fille qui entre dans une banque prend, elle, la place d'un jeune homme, futur chef de famille, alors qu'elle-même trouverait à s'occuper dans le travail domestique, puisque nous employons dans ce domaine encore 10.000 étrangères. En outre, la femme est considérée comme la concurrente qui fait baisser les prix de la main d'œuvre. Et enfin, comme, dans presque tous les domaines, il y a plus d'employés que d'emplois, on se souvient très à propos que la place de la femme est à son foyer, et en l'y renvoyant, on est convaincu d'alléger le marché du travail et de rendre la femme heureuse en la replaçant dans son véritable royaume.

Que répondons-nous à tout cela? Que lorsque l'on est dans la misère et que l'on voudrait en sortir, l'on s'en prend tout naturellement aux éléments qui peuvent le moins facilement se défendre dans ce combat pour le pain quotidien. On accuse les femmes d'avoir envahi toutes les professions et d'avoir quitté en masse le foyer pour se précipiter sur le commerce et l'industrie; il n'en est rien, comme le prouvent des chiffres plusieurs fois cités et publiés.<sup>2</sup> En ce qui concerne les salaires, il est certain qu'en temps de crise surtout, un chef d'industrie s'efforce d'obtenir une main d'œuvre bon marché, et pour cela il fait appel aux femmes. N'a-t-on pas dit dernièrement en séance de Grand Conseil d'un de nos cantons: « Nous ne pouvons plus continuer à nous accorder le luxe de prendre des hommes pour faire des travaux purement mécaniques. » Il est assez naturel dès lors que l'homme considère la femme comme une concurrente déloyale. Il serait trop long d'indiquer ici les causes qui amènent la femme à travailler à meilleur marché, mais nous rappellerons que nous avons toujours combattu pour le principe: « À travail égal, salaire égal », qui est dans l'intérêt des deux sexes.

Un autre fait certain, c'est que, lorsqu'il s'agit de réduction de salaires, la femme est toujours plus mal traitée que l'homme. Faut-il des exemples? lors des discussions entre l'Association suisse du personnel des banques et les représentants des établissements bancaires, les propositions suivantes avaient été faites:

- pour un salaire de 2400 fr., pas de réduction,
- pour un salaire de 2400 à 3000 fr., réduction pour les femmes seulement.
- Et les propositions de réduction de salaire dans une fabrique suisse ont été les suivantes:
- 0 % pour les hommes gagnant par heure moins de 95 cts. et les femmes gagnant par heure moins de 50 cts.
- 5 % pour les hommes gagnant de 95 cts à 1 fr. 10 par heure et pour les femmes gagnant par heure de 50 à 70 cts.
- 6 % pour les hommes gagnant par heure de 1 fr. 15 à 1 fr. 25, et pour les femmes gagnant par heure de 75 à 95 cts.

Etc., etc.  
En ce qui concerne le double salaire, c'est

toujours la femme, la femme mariée, qui est visée. Jamais on ne parle du double salaire de l'homme qui, en dehors du traitement que lui vaut son poste fixe, touche parfois un gain important par un travail supplémentaire. Jamais on ne parle de double salaire, lorsque le père et le fils (ou les enfants en général) travaillent tous deux dans la même entreprise. Non, c'est la femme mariée qui est le bouc émissaire, c'est elle qu'on doit éliminer si l'on veut faire un pas en avant dans la lutte contre le chômage! Et en général, on ne s'attaque au travail de la femme mariée que lorsque celle-ci occupe un poste bien payé, et surtout lorsqu'elle est fonctionnaire; mais tous ceux qui passent des heures en discussion sur ce sujet ne se sont encore jamais occupés des moyens de donner à l'ouvrière, qui souvent succombe sous le poids de sa lourde double tâche, la possibilité de rester à son foyer!

C'est donc pour la même raison que nous citons plus haut que notre revendication suffragiste touche à cette question: partout, dans les parlements, dans les commissions, où la question du droit au travail de la femme est discutée, la femme n'est jamais présente pour se défendre elle-même.

Enfin, le dernier point: la situation politique actuelle. Nous sentons toutes qu'une évolution politique est en marche dans notre pays aussi. Comme nous l'avons dit plus haut, la jeunesse, jusqu'ici indifférente à ces

questions, s'agite, et s'il n'est pas possible de dire à quel nous mènera la formation de tous ces « fronts » divers, une chose est certaine: la lutte nous menace, la lutte entre jeunes et vieux, entre le passé et l'avenir, entre le principe de la démocratie et celui de la dictature. Les temps sont graves. Tous ceux qui réfléchissent sont conscients de leur devoir vis-à-vis du pays. Un peuple, et surtout un peuple qui, depuis des siècles, se régit lui-même, est responsable des bouleversements politiques qui atteignent son pays. Mais lorsqu'on fait appel à la raison, à l'esprit de sacrifice du « peuple souverain », jamais on ne pense aux femmes, jamais on ne nous laisse prendre notre part de responsabilités. Toutes nous pouvons, il est vrai, exercer une influence comme mère, sœur, épouse, fille, amie; mais sommes-nous capables d'avoir une influence? Une fois déjà les femmes ont failli: elles n'ont pas su résister, empêcher la chose monstrueuse que fut la guerre. Hélas! elles ne la considéraient encore que comme une suite de faits héroïques, tels que les rapportaient nos livres d'histoire. Puis vint la période de 1918 à 1920. Les hommes, las et blessés, faisaient partout appel aux femmes, aux mères. Plusieurs pays accordèrent aux femmes le droit de vote et d'éligibilité; en Suisse même, on fit une plus large place à la collaboration féminine. Mais hélas! la crise économique, et toute la misère qui en découle, a de nouveau tout bouleversé. Personne ne nous appelle plus. Mais notre

devoir n'en est que plus impérieux. Nous devons être vigilantes, nous efforcer d'être à la hauteur de notre tâche. Nous devons croire fermement en la bonté, qui seule est constructive, et nous opposer partout à la violence, prenant résolument la défense des faibles et des opprimés.

Et encore une fois, qu'à faire le suffrage féminin dans tout ceci?

Devant la grave et urgente tâche actuelle, il nous faut agir « comme si nous l'avions déjà », et nous efforcer de travailler en commun avec les hommes à la reconstruction de notre vie nationale. Notre revendication paraît céder le pas... et pourtant elle se retrouve intégralement dans notre désir d'action. Car, pour que nous puissions vraiment faire œuvre utile, il faut que nous possédions l'égalité des droits politiques. Si nous sommes conscientes de notre devoir, prêtes au sacrifice, si nous savons prouver, même sans bulletin de vote, que nous sommes une partie vivante du peuple suisse, nous marcherons ainsi sûrement vers un avenir meilleur, qui nous donnera l'égalité politique, et par elle la possibilité de travailler en collaboration réelle avec l'homme.

EMMI BLOCH.

(Résumé français par H. Z.)

N. D. L. R. — Ce très beau travail est publié in extenso en allemand, en brochure. Prix: 40 ct. S'adresser à M<sup>me</sup> Leuch, 52, av. Béthusy, Lausanne.

### Lire en 2<sup>me</sup> page:

- DORA SCHMIDT: La XVII<sup>e</sup> Conférence Internationale du Travail. Quelques considérations.
- E. GO: Toujours la Radio.
- Les femmes et la Société des Nations: La traite des femmes en Orient.

### En 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> pages:

- A. DE MONTET: Nos problèmes financiers.
- H. Z.: Un anniversaire. Les vingt-cinq ans de l'École sociale de Zurich.
- Alliance nationale des Sociétés féminines suisses. — Association suisse pour le Suffrage. — Nouvelles de diverses Sociétés.

### En feuilleton:

- JEANNE VULLIOMENET: Les femmes et les livres. Anna de Noailles.
- Publications reçues. — Que lisons-nous?

## L'opinion publique et la Conférence du Désarmement

Le Journal officiel de la Conférence (numéro spécial du 12 juin 1933) a publié, à la demande du Président, M. Henderson, une liste des messages les plus récents reçus par ce dernier en faveur de l'œuvre de la Conférence. Ce document est très intéressant pour nous, femmes, tout spécialement parce que, comme il permet de se rendre compte quels sont les milieux et les pays où l'œuvre du désarmement rencontre le plus d'appui auprès de l'opinion publique, il est aisé de constater la forte proportion d'organisations féminines de toutes nuances qui ont écrit ou télégraphié au président, pour soutenir son effort. Les organisations religieuses tiennent aussi une place importante, puis viennent les Associations pour la Société des Nations, les Sociétés de la paix, les groupes politiques, les Bons Templiers, etc.

Au point de vue de la répartition géographique, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Norvège sont les trois pays qui ont envoyé le plus grand nombre de messages. La Suisse et la Hollande ne sont représentées que par deux messages chacune: ce sont, pour notre pays, celui de l'Association suisse pour le Suffrage, que nous avons publié ici en son temps, et celui de la Fédération des Eglises et Associations protestantes de Genève.

Il y aurait certainement utilité pour tous les

groupements désireux de voir aboutir la Conférence (et lesquels ne le désirent pas!) à se rendre compte, en se procurant ce document, de l'effort accompli, pour s'en inspirer à leur tour quand la Conférence reprendra ses travaux en octobre prochain.

## Le vote des femmes en France

Une proposition de loi (encore une!) sur le vote des femmes a été déposée à la Chambre par un grand nombre de députés. Voici son texte:

### ARTICLE PREMIER

Les femmes auront les mêmes droits de vote et d'éligibilité que les hommes.

### ART. 2.

Elles pourront exercer ces droits dès les élections municipales de 1935.

Cette proposition a été remise à la Commission du Suffrage universel de la Chambre. Attendons...

## À travers les pays scandinaves

### Avant la Conférence du Conseil International des Femmes

Stockholm, 3 juillet 1933.

Le Conseil International des Femmes vient de siéger à Stockholm, du 26 juin au 6 juillet, pour une Conférence préparatoire au grand Congrès qui aura lieu en 1935. Et ceci nous a offert à nous autres, femmes suisses, une occasion très bienvenue d'entrer en contact plus étroit avec quelques-uns de ces pays nordiques (le Danemark avait invité les déléguées à s'arrêter en cours de route dans leur capitale), pour lesquels nous éprouvons une sympathie toute spéciale, aussi bien du fait de leur attitude dans la politique mondiale, que pour la façon dont ils nous montrent le chemin en matière de féminisme.

Il y a bientôt vingt ans que le Danemark a reconnu aux femmes l'égalité civique complète avec les hommes. Les femmes possèdent là-bas une représentation importante dans tous les pos-



Mrs. Ruth BRYAN OWEN  
Ambassadeur des Etats-Unis  
au Danemark

Cliché "The Vote"

<sup>1</sup> Voir le précédent numéro du *Mouvement*.  
<sup>2</sup> Voir notamment dans les précédents numéros du *Mouvement*: H. ZWahlen: *Le droit au travail de la femme*, et les sources documentaires citées (Thibert, Gagg). (Réd.)

tes officiels: au Conseil municipal de Copenhague, par exemple, qui compte 55 membres, 12 sièges sont occupés par des femmes. Autre exemple: dans le personnel enseignant de la ville, fort d'environ 2000 membres, les femmes sont en majorité (1100). La Suède a introduit un peu plus tardivement le suffrage féminin, mais là-bas aussi cette nouveauté est si parfaitement entrée dans les habitudes, que personne n'aurait plus l'idée de la discuter. M<sup>lle</sup> Hesselgren, la sympathique présidente du Conseil National des Femmes suédoises, est aussi membre du Sénat, et en même temps une connaissance de toutes celles d'entre nous, femmes suisses, qui l'avons rencontrée à la Société des Nations et au Bureau International du Travail. Est-ce à cette collaboration efficace des femmes qu'il faut attribuer le développement si remarquable de ces deux pays en matière sociale? Je n'oserais me prononcer, mais il est frappant de constater que l'on ne rencontre là-bas ni mendiant, ni colporteur infirme, ni aucune de ces figures misérables si fréquentes dans d'autres grandes villes. Le Ministre de Suède à Stockholm nous assure lui-même qu'il n'y a point de population pauvre, que tout est prévu pour venir en aide à chacun, et qu'à côté des secours officiels, un grand nombre d'institutions philanthropiques privées étendent au loin leur activité bienfaisante.

Le problème des logements est aussi envisagé de façon grandiose. Tout autour de Stockholm, dans les bois de pins aux troncs rugueux, surgissent de ravissantes cités-jardins, qui s'étendent jusqu'aux portes de la ville. En outre, entre la forêt et les lacs se groupent des milliers de maisonnettes de campagne, dont les jardins fleuris offrent aux familles le repos du dimanche ou des chaudes journées d'été. Et aucune spéculation ne peut enlever aux gagne-petit les avantages de ces propriétés: l'Etat y veille, en ne vendant aucun terrain, et en se bornant à en louer. Dans l'espace de deux semaines, la ville de Stockholm a mis en location tout un bloc de maisons nouvellement construites de 1, 2, 3 et 4 pièces, aménagées de façon à n'exiger que le minimum de travail d'une femme professionnellement occupée au dehors, et qui offrent aux plus pauvres familles une demeure parfaitement hygiénique.

Les écoles, les asiles d'enfants et de vieillards sont des modèles. J'ai été tout spécialement impressionnée par un hôpital municipal à Copenhague, qui, avec ses 700 patients et ses 600 employés, forme à lui seul un vrai village, dont les bâtiments, éparés dans des jardins, sont reliés entre eux par de vastes souterrains admirablement aérés, et qui offrent aux patients, pour le prix d'environ 1 fr. suisse par jour le traitement médical, opérations et radiographie y compris! Le Danemark est aussi le pays des Universités populaires, qui s'y sont développées depuis un siècle environ: on en compte actuellement 55 dans tout le pays pour environ 3 millions d'habitants, et un tiers de la population agricole passe par ces Universités, ce qui a certainement contribué à l'élevation si remarquable du niveau intellectuel du pays danois, ce pays clair et ouvert, dont les champs ondulants sous la brise sentent entourés de mer, et dont les maisons blanches sourient si amicalement au voyageur.

Mais le Danemark souffre aussi de la crise, car il ne trouve plus de débouchés pour ses produits agricoles. Il en est de même pour la Suède, dont l'industrie principale, l'exploitation de ses immenses forêts, languit, comme le prouvent les troncs

rouges coupés, qui flottent le long des cours d'eau, sans qu'aucun acheteur ne veuille plus d'eux. Si bien que cette ombre plane, comme sur le monde entier, au-dessus de toutes les impressions que ces pays hospitaliers nous ont offertes, et elle imprègnera aussi l'atmosphère de cette Conférence, dont nous parlerons dans un prochain article.

(Trad. française.)

C. N.

## La XVII<sup>e</sup> Conférence Internationale du Travail

(Genève, 8 - 30 juin 1933)

### Quelques considérations

Les femmes qui, sans distinction de race et de croyance, aspirent vers un juste équilibre des forces sociales et un relèvement des conditions d'existence des classes les plus faibles, peuvent être satisfaites, cette fois encore, du résultat de la Conférence du Travail qui vient de se terminer. Malgré la crise économique et la tension politique, dont on a senti, en partie, la répercussion même au sein de la Conférence, celle-ci a poursuivi avec ténacité son œuvre de rapprochement international sur un plan social.

Six projets de convention et une recommandation dans le domaine de l'assurance invalidité-vieillesse-décès (ce chiffre élevé s'explique du fait que, pour chaque catégorie d'assurance, deux conventions spéciales ont été élaborées, une pour les travailleurs dans les entreprises agricoles et une autre pour les travailleurs en général), un projet de convention et une recommandation concernant les bureaux de placements payants, trois projets de questionnaires concernant, l'un la semaine de 40 heures, le second l'assurance-chômage et diverses formes d'assistance aux chômeurs, et le troisième, les modes de repos et d'alternance des équipes dans les verreries à vitres automatiques, ainsi qu'une série de résolutions très utiles: tel est le résultat qui peut être enregistré. Il paraît peut-être exagéré à ceux qui voudraient voir dans les conventions internationales des normes juridiques à incorporer immédiatement et intégralement dans les différentes législations nationales, car ils pourraient craindre que ces dispositions ne restent pendant longtemps lettre morte. En revanche, ceux qui estiment que ces conventions et ces recommandations constituent des lignes directrices pour le développement des législations nationales au cours de longues années, et qui n'estiment pas qu'il y ait insuccès lorsque les dispositions internationales ne sont pas immédiatement et complètement ratifiées et appliquées, — ceux-là peuvent être satisfaits.

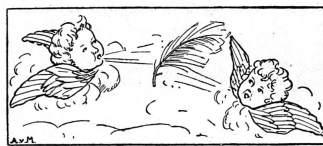
Dans sa convocation à la Conférence, datée du 16 novembre 1932, le Directeur du Bureau international du Travail avait relevé que quatre au moins des questions inscrites à l'ordre du jour présentaient un intérêt particulier pour les femmes et qu'en conséquence, conformément à l'article 389, § 2, du Traité de Paix, il était souhaitable qu'il y eût dans chaque délégation au moins une femme en qualité de conseiller technique. Le Directeur avait mentionné tout spécialement les deux

branches des assurances sociales, la question de la durée du travail et le placement. Cette dernière question nous intéresse, en effet, tout particulièrement, car la suppression des bureaux de placement payants peut constituer un pas en avant dans la lutte contre le danger moral qui menace les femmes en quête de travail, et aussi un pas en avant dans la lutte contre la traite des femmes qui s'évitent encore parfois sous le masque du placement. Les pays très bien organisés du point de vue social, dont le territoire n'est pas très étendu, et dont la population peut facilement être contrôlée, comme c'est la cas par exemple pour la Suisse, peuvent se contenter de surveiller les bureaux de placement payants, qui sont souvent de précieux auxiliaires des bureaux de placement publics. Il n'en est pas le même dans les grands pays. A notre grande satisfaction, c'est M<sup>me</sup> Letellier, qui représente avec une telle distinction le gouvernement français, qui a été nommée rapporteur pour cette question. Sa grande expérience, ses capacités et sa collaboration constante, ont contribué en grande partie à l'aboutissement d'une convention permettant de combattre les abus dans le domaine du placement, tout en étant assez souple pour pouvoir tenir compte des circonstances spéciales dans les différents pays.

(A suivre.)

DORA SCHMIDT.

(Trad. française.)



## DE-CI, DE-LÀ

### Rendons à César...

La rédaction du *Bulletin de l'Alliance de Sainte Jeanne d'Arc*, auquel nous avons emprunté la variété, récemment parue dans nos colonnes, sur le travail des femmes et les associations professionnelles au Moyen-Age, nous prie de faire savoir à nos lecteurs que cet article avait été emprunté par elle-même au journal anglais *The Catholic Citizen*, où il avait paru dans la langue originale. Mise au point que nous faisons d'autant plus volontiers que cela nous est une occasion de rendre hommage à ce vaillant confrère catholique anglais, toujours prêt à batailler pour la cause féministe.

### Cocktails.

Un médecin écrit dans la Revue *La Croix-rouge suisse*:

« Une ancienne cliente, retour de New-York où elle avait fait un long séjour, se présentait ces derniers temps à notre consultation accompagnée de sa fille.

La mère, justement préoccupée de l'état de santé de sa fille, me confia que, depuis plusieurs mois, cette dernière, outre un nervosisme exagéré, était atteinte de troubles bizarres: tremblement des extrémités digitales, phobies, hallucinations auditives et visuelles.

Sans aller plus loin, dans l'interrogatoire, connaissant depuis longtemps le terrain névropathique des ascendants, je pensai d'emblée à l'apparition de prodromes d'accidents psychasthéniques, si fréquents dans la puberté féminine. Mais un examen minutieux de la jeune personne me fit rapidement modifier mon diagnostic, j'étais bel et bien, quel que fut mon étonnement, devant un cas d'alcoolisme caractérisé... de jeune fille du monde! »

## Toujours la Radio

Les protestations continuent à se faire entendre quant à la façon cavalière dont les causeries d'intérêt féminin ont été brusquement supprimées de tous les programmes de T. S. F. en Suisse. A celles de nos amies qui ont eu la curiosité d'en savoir la cause, il a été répondu que c'était en raison de la défense de traiter devant le micro des questions politiques: nous voilà donc assimilées à un mouvement politique, alors que justement nous fait défaut l'élément le plus essentiel pour s'occuper de politique, soit le bulletin de vote! Aussi, le Comité de l'A. S. S. F., qui suit la question de près, engage-t-il toutes les sans-filistes féministes à se plaindre auprès de la station d'émission dont elles relèvent, et à réclamer le rétablissement de ces causeries aux programmes. Nous avons vu des cas où des réclamations répétées de ce genre ont produit tout à coup un effet surprenant.

D'autre part, nous avons eu sous les yeux une vigoureuse protestation émanant d'un milieu ecclésiastique, et adressée à Radio-Genève au sujet de la partie du programme intitulée: *Pour l'heure où les enfants sont couchés...* « Programme de disques malpropres et bêtes », déclare sans ambage le protestataire, qui relève d'autre part avec raison combien il est maladroitement dangereux d'employer pareil titre, bien fait pour éveiller la curiosité de ceux, justement, dont on veut ménager les oreilles. Mais la réponse qui lui a été faite, dans la « correspondance parlée », que connaissent bien tous les abonnés de Radio-Genève, a été « qu'il fallait bien tenir compte de tous les goûts du public et les satisfaire... »

Tiens, tiens... quel aveu!... Alors, quand ce sont des goûts bas ou niais, on déclare que ceux qui attendent mieux de la Radio n'ont qu'à fermer leur poste d'écoute s'ils ne sont pas contents. Mais quand ce sont les goûts de celles — et de ceux — car beaucoup d'hommes suivent avec intérêt les causeries féministes — qui désirent être renseignés sur l'action intelligente des femmes à travers le monde ou à travers l'histoire, c'est non pas le poste d'écoute que l'on ferme, mais la bouche de celles qui parlent. Tout ceci est significatif.

E. Gd.

P. S. — Celles de nos lectrices qui partagent l'opinion que nous rapportons ci-dessus sur les productions de « l'heure où les enfants sont couchés » voudraient-elles nous le faire savoir?...



## Les Femmes et la Société des Nations

### La traite des femmes en Orient<sup>1</sup>

III

S'il est déjà difficile de lutter contre l'odieuse trafic de chair humaine en Occident, de déjouer les machinations de trafiquants habiles

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement*, Nos 404 et 406.



## Mes femmes et les livres

ANNA DE NOAILLES  
(1876-1933)

(Suite et fin.)<sup>1</sup>

La mort. La hantise de la mort a été logiquement précédée par la douleur de ne pouvoir rester éternellement jeune. Ecoutez les accents déchirants du poème intitulé *Jeunesse* (de *L'Ombre des jours*), qu'il faudrait pouvoir citer tout entier:

Pourtant tu t'en iras un jour de moi, Jeunesse,  
Tu t'en iras, tenant l'Amour entre tes bras,  
Je souffrirai, je pleurerai, tu t'en iras,  
Jusqu'à ce que plus rien de toi ne m'apparaisse.  
La bouche pleine d'ombre et les yeux pleins de larmes,

Je te rappellerai d'une clameur si forte  
Que, pour ne plus m'entendre appeler de la sorte,  
La Mort entre ses mains prendra mon cœur meurtri.  
— Ah! Jeunesse, qu'un jour vous ne soyez plus là,  
Vous, vos rêves, vos pleurs, vos rires et vos roses  
Les plaisirs et l'amour vous tenant — quelle chose,  
Pour ceux qui n'ont vraiment désiré que cela...

<sup>1</sup> Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

Anna de NOAILLES



Clliché La Française

Cette hantise baudelaïrienne de la mort lui venait de son ardeur de vivre. Elle avait une telle puissance de vie, écrivait Léon Blum, et une confiance si complète dans cette puissance, qu'elle semblait soustraite aux lois naturelles. Et pourtant elle songeait sans cesse à ce que seraient ses derniers moments:

Le souffle un jour me manquera;  
En vain j'agiterai les bras!  
Je songe ardente et solitaire  
Au dernier objet sur la terre  
Que mon regard rencontrera.

(Les forces éternelles)

Avec les années, la hantise devient plus

âpre. Dans *L'honneur de souffrir*, elle maudit la vie, parce qu'elle s'achève dans la mort... l'injure de cesser d'être, pire que de n'avoir pas été...

Plus loin:

Je vis, mais mon mépris d'être vivante est tel  
Que partout je ne vois que mascarade amère;  
Aucune pauvreté, aucun débris d'autel  
Ne peut se comparer au sens de l'éphémère  
Qui remplace en mon cœur le goût de l'éternel...

Le poète a la bouche pleine de cendre:  
« Tout n'est que vanités et pâture de vent! »  
Ne croirait-on pas entendre cet autre Oriental qui clamait: vanité des vanités, tout est vanité! Il est passé le temps où, bacchante déchainée, Anna de Noailles exaltait la vie, et s'adressant à « vous qui pleurez d'amour dans un jardin d'été », voyait son cœur en poire mûrir sur l'espalier. On a dit que cette romantique de la mort, parce qu'elle était femme, donnait au désespoir cet accent absolu qu'atténue, chez l'homme, une attitude d'héroïsme ou de bravade. On a dit aussi qu'elle n'avait jamais su distinguer l'amour de la mort. Mais que n'a-t-on pas dit?

Le sentiment maternel qui, chez certaines femmes poètes, est l'inspiration maîtresse, ne semble pas avoir dicté beaucoup de vers à la comtesse de Noailles. Elle a cependant dédié à son fils unique *La course dans l'azur*, où se trouvent les deux vers si souvent cités:

...L'important n'est pas d'être sage  
C'est d'aller au-devant des Dieux...

et les *Stances* qui commentent par: